

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“Rendre le peuple meilleur”

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire
L'hosp Bon Pasteur
MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : — **Pédagogie**: Date de la prochaine conférence pédagogique de Québec reculée. — Conférence pédagogique. — Une idée pratique. — Rapport de M. l'inspecteur Belcourt. — Honneur aux Dames Ursulines. — La méthode d'Ahern. — Centième conférence des instituteurs de Montréal. — **Partie pratique**: Instruction religieuse: Explication du catéchisme. — Langue française: grammaire et orthographe: I, Exercices sur les noms — II, Dictées: Le limaçon et le ver luisant — III, Dictée: Une école du soir. — Mathématiques: Arithmétique: problèmes. — Leçon d'anglais. — Premiers principes de tenue de livres. — **Divers**: Poésie: Travaillons. — Bureau des examinateurs catholiques de Québec: séance de mars 1895. — Variétés. — Bulletin des sommair. s. — Actes officiels. — Annonces.

Date de la prochaine conférence pédagogique de Québec reculée

Pour une raison importante, la date de la réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval qui devait avoir lieu samedi, le 25 du courant, est remise au 1^{er} juin prochain; cette date tombe également un samedi.

Par ordre,

C.-J. MAGNAN,

Président de l'Association des instituteurs catholiques de Québec.

Conférence pédagogique

La cent dixième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval aura lieu samedi, le 1^{er} juin prochain, à l'endroit ordinaire.

Voici le programme de cette réunion :

1^{ÈRE} SÉANCE à 9½ hrs. du matin. — Ordre de cette séance: 1^o *Présentation d'une adresse d'adieu* à l'honorable M. Ouimet, ancien surintendant de l'instruction publique, et *Réponse* de M. Ouimet.

2^o *Présentation d'une adresse de bienvenue* au nouveau surintendant, l'honorable P. Boucher de La Bruère, et *Réponse* de M. de La Bruère.

3^o *Election des officiers* de l'Association: 1^{er} le président, 2^e le vice-président, 3^e le secrétaire, 4^e le trésorier, 5^e le délégué à la commission administrative du fonds de retraite, 6^e les membres du comité de régie.

4^o Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

5^o *De la différence qu'il y a entre l'épélation syllabique et la lecture par épélation phonique.* — M. N. LACASSE.

2^{ÈME} SÉANCE à 2 hrs de l'après-midi. — Ordre de cette séance: 1^o *Une leçon d'écriture penchée.* — M. A. Talbot.

2^o *Enseignement de la géographie.* — M. J.-D. Frère.

3^o *Sujet de discussion: Comment doit-on enseigner la langue maternelle concentriquement?*

Tous les membres de l'Association se feront un devoir, sans doute, d'assister à cette réunion qui promet d'être exceptionnellement intéressante. MM. les inspecteurs d'écoles sont respectueusement invités à se rendre en aussi grand nombre que possible à la prochaine conférence.

Une idée pratique

Nous avons reçu une lettre importante contenant une suggestion très pratique.

Voici cette lettre :

« Québec, 3 mai 1895.

A. M. C.-J. MAGNAN,

Professeur à l'École normale Laval et rédacteur à l'*Enseignement primaire*.

Monsieur,

Depuis plus de trente ans que je m'occupe de l'Instruction publique et que j'y apporte le contingent de mes faibles connaissances, j'ai remarqué que toutes les personnes qui se sont livrées à l'enseignement et celles qui s'en sont occupées sérieusement, ont toujours cherché, et leurs successeurs cherchent encore, à améliorer le sort des instituteurs et des institutrices des campagnes; mais toutes leurs théories, toutes leurs propositions n'ont donné aucun résultat pratique que je connaisse, car le salaire des maîtres et des maîtresses d'écoles n'est pas beaucoup plus élevé qu'à cette époque.

Sans me croire plus autorisé que ceux qui ont traité cette matière, j'ai l'honneur de vous faire la proposition suivante qui, dans mon humble opinion, améliorera un peu la position future de ceux qui enseignent sous le contrôle des commissaires ou des syndics d'écoles.

Je désirerais que l'article 2267 des statuts refondus de la province de Québec fut amendé comme suit :

« Que les autorités scolaires ne soient plus autorisées à faire la retenue sur le traitement des fonctionnaires de l'enseignement primaire des campagnes. »

Les autorités seules seront forcées d'ajouter cette petite compensation au salaire de leurs titulaires.

On me dira que c'est une charge nouvelle que je veux imposer aux contribuables; mais cette augmentation sera si minime que les municipalités n'en souffriront nullement et que personne ne s'en apercevra.

Les instituteurs et les institutrices qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent bénéficier de la pension, ne seront plus exposés à perdre ce qu'ils auraient été obligés de verser au fonds de pension pendant qu'ils étaient fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Suivant moi, cet amendement sera un grand encouragement pour l'instituteur et l'institutrice s'il est effectué; et un puissant motif pour retenir dans l'enseignement ceux qui y réussissent, s'ils y trouvent le moyen de vivre pendant leur vieillesse.

De plus la retenue est encore un obstacle à la reddition exacte des comptes des secrétaires-trésoriers qui n'en connaissent le montant que deux ou trois mois après qu'ils doivent rendre leurs comptes.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CÉLESTIN BOUCHARD,

Insp. d'écoles.

NOTE DE LA RÉDACTION : — L'idée émise dans la lettre qui précède nous semble très pratique et tout à fait propre à améliorer, dans une certaine mesure, le sort de l'instituteur. Si l'on considère que la retenue de 2^o/₁₀ qui est faite sur les traitements des fonctionnaires des écoles sous contrôle s'élève tous les ans à plus de *quatorze mille piastres*, il est bien à propos de songer à faire payer cette retenue par les municipalités; ce sera autant de gagné pour les membres de la famille enseignante; et la part d'octroi de chacune des 1246 commissions scolaires de la province ne sera, en définitive, réduite que de \$11.24.

Notre digne correspondant nous permettra de différer avec lui sur un point : c'est lorsqu'il dit « que toutes les théories et toutes les propositions de ceux qui ont lutté en faveur de l'instituteur depuis trente ans n'ont donné aucun résultat pratique. »

Ne nous laissons pas aller au découragement. Est-ce que l'opportunité *d'accorder des primes* aux instituteurs et aux institutrices et la nécessité de *classer* les membres du personnel enseignant par ordre de mérite et d'ancienneté ne sont pas reconnus officiellement par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ? Dans son dernier rapport, le Surintendant ne demande-t-il pas avec instances à la législature d'augmenter la subvention aux fonds de retraite des instituteurs et l'octroi des écoles publiques ?

De ces trois chefs :

les *primes*,

le *fonds de retraite*,

l'*octroi des écoles*,

dépendent l'amélioration immédiate du sort des instituteurs. Et ce n'est pas au moment où les demandes du corps enseignant sont approuvées par tous les membres du comité catholique, évêques et laïques, où elles reçoivent l'appui unanime de la presse canadienne-française, où nombre d'hommes politiques en reconnaissent la légitimité que nous devons baisser pavillon et avouer que tout est encore à refaire.

Non, continuons à lutter avec énergie et dignité, et l'Etat finira par se rendre au vœu de ceux qui veulent réellement le bien de la nation.

C.-J. M.

Rapports de MM. les inspecteurs d'écoles 1893-94

GLANURES

« Seize institutrices non diplômées ont enseigné dans mon district, cette année. C'est moins que l'an dernier, mais c'est encore trop, si l'on tient compte de la modicité du salaire qui est offert aux institutrices dans beaucoup de municipalités, surtout dans celles du comté de Nicolet.

La réforme qui oblige les commissaires à payer leurs institutrices mensuellement est d'une opportunité incontestable, mais je crains que l'exécution en soit quelque peu difficile dans le début.

Les secrétaires-trésoriers remplissent leur charge à la satisfaction générale, et il ne m'a

été fait qu'une seule plainte dans le cours de l'année.

Il n'y a pas eu de difficultés graves dans mon district depuis plusieurs années, et j'en fais la remarque avec plaisir.

Dans beaucoup de municipalités de mon district, on prend plus d'intérêt que par le passé aux progrès des écoles. Non seulement les commissaires sont plus dévoués et plus prudents dans le choix de leurs institutrices, mais les parents eux-mêmes suivent avec beaucoup plus d'attention la marche des progrès de leurs enfants, et lors des engagements, ils font des efforts pour obtenir une institutrice, qui s'est acquise une bonne réputation dans l'enseignement. Je puis me rendre compte facilement de cet heureux état de choses par les nombreuses références qui me sont demandées quand arrive l'époque de l'engagement des institutrices.

Le programme du cours d'étude n'est pas toujours littéralement suivi, et il serait à souhaiter que dans les institutions où l'on prépare les candidats à l'examen des bureaux d'examineurs, l'étude de ce programme fût l'objet de plus d'attention.

L'enseignement du dessin se généralise de plus en plus, et se donne d'une manière plus intelligente et plus profitable pour l'élève.

Je ne puis dire la même chose de l'enseignement de l'agriculture qui est généralement négligé.

Le peu de progrès que j'ai constaté dans quarante-cinq écoles provient en grande partie du peu de zèle des institutrices. Il y a bien dans ces écoles défaut d'assuidité des élèves, mais toute bonne institutrice parvient toujours à rendre ses élèves assidus. J'excepterai certaines écoles dans des arrondissements très pauvres où une institutrice, avec toute la bonne volonté possible, ne peut remédier à tous les obstacles qui s'y rencontrent.

—(J.-E. BELCOURT, *Nicolet*.)

Honneur aux Ursulines

Nos lecteurs savent qu'il existe à Roberval un couvent très florissant qui est dirigé par les Ursulines. Quoique jeune encore, le rameau qui a été détaché du vieil arbre

québécois est plein de force et sa renommée a déjà traversé les mers. Voici ce que nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Bayeux, France :

“ La *Société d'Agriculture* est très préoccupée de voir que chez nous, dans les écoles qui nous coûtent si cher, on fait *trop de demoiselles, pas assez de ménagères*. Elle sait qu'au Canada l'éducation des femmes est parfaitement organisée, et que les nombreux colons qui vont s'installer dans ce pays sont frappés de tout ce que font ces remarquables ménagères et du secours considérables qu'elles apportent à leurs maris. Elle a écrit à la directrice des Ursulines de Roberval, près du Lac Saint-Jean, qui tient là une école de filles importante, pour lui demander quelles étaient ses méthodes. Voici sa réponse :

“ Vous demandez, Monsieur, des renseignements sur notre système d'éducation agricole ; c'est avec plaisir que nous répondons à votre demande...

Pour attacher l'homme au sol, à la famille, il faut qu'il s'y trouve heureux ; nous avons donc pensé que la mission de la femme est de lui procurer le bonheur qu'il cherche. Comme notre population est essentiellement agricole, c'est à l'économie rurale que nous avons eu recours.

La maîtresse d'une ferme doit avoir les connaissances pour pouvoir, au besoin, remplacer son mari, donner des ordres et même prêter son concours. De plus, elle doit être l'ornement du foyer domestique et faire rayonner le bonheur autour d'elle. Elle doit donc être active, de joyeuse humeur, propre et économe, aimante, pieuse et dévouée. Pour la rendre telle, c'est l'éducation du cœur qui nous aide. Si nous réunissons à inspirer le dévouement, tout est fait.

Voici cependant notre programme :

1^o *Théorie* : Notions d'agriculture, d'horticulture, de pomologie.

Pratique : Au jardin et au verger.

2^o *Théorie* : Vacherie, laiterie, beurre et fromage.

Pratique à la laiterie. Fabrication du beurre de ferme et du fromage pour la famille. Traite des vaches.

3^o *Pratique* à la basse-cour. Soins donnés aux poules et aux autres oiseaux pour la production des œufs et l'élevage des petits.

4^o *Pratique* à la buanderie, à la boulangerie, à la cuisine.

5^o *Pratique* à l'ouvrage. Tailler, coudre, raccommoder, repriser. Emploi de la laine et du lin.

Toutes les élèves apprendront en même temps à tenir la correspondance et la comptabilité de famille.

On s'attachera surtout à leur donner une bonne instruction religieuse.

Elles seront formées à régler leurs dépenses soit pour la nourriture, soit pour le vêtement, sur les revenus de la ferme, etc., ayant soin de faire quelques épargnes pour les mauvais jours ou pour causer quelques surprises agréables.

On leur fera aimer les fêtes de famille, anniversaires de naissance, de mariage, etc., faire quelques cadeaux produits de l'industrie et du travail, et avoir une mise toujours simple, propre et soignée.”

Voilà qui est complet, il n'y a vraiment rien à ajouter. Une jeune fille formée de cette façon serait une fermière, une épouse et une chrétienne parfaite. C'est ce qu'il nous faut.”

Méthode Ahern

Nous avons le plaisir d'annoncer aux lecteurs de l'*Enseignement primaire* que les LEÇONS D'ANGLAIS, d'après *La Méthode naturelle*, paraîtront d'ici au premier de juillet prochain. Cet ouvrage est attendu avec impatience dans les cercles pédagogiques.

Centième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 24 et le 26 janvier 1895

(Suite)

A. M. le Surintendant succéda M. l'abbé Verreau, qui parla à peu près dans ces termes :

Vous comprenez, Messieurs, combien je dois être sensible aux paroles que M. le

Surintendant vient de prononcer à mon adresse. Il prétend que mes études historiques m'ont procuré une certaine réputation. Cependant, il est une autre réputation que j'aurais désirée plus que celle-ci ; il y a un titre que j'aurais voulu mériter entre tous : c'est celui de *Premier maître d'école* que prenait le vénérable M. Souart, ancien supérieur du Séminaire de Montréal.

Quoi qu'il en soit, l'Association des Instituteurs, et vous tous, Messieurs, qui êtes mes anciens élèves, vous voulez bien vous souvenir de moi : je vous remercie de tout cœur.

L'Hon. M. Ouimet, dans l'intéressant discours que vous venez d'applaudir, nous a raconté les commencements et le développement de notre système de l'instruction publique. Sans doute, le système a subi de nombreuses modifications avant d'arriver à ce qu'il est aujourd'hui, et il devra encore passer par d'autres changements à mesure que le peuple canadien éprouvera de nouveaux besoins et manifesterá des aspirations nouvelles. Mais, tel qu'il est, ce système répond à l'état actuel de notre société, et, au lieu de le déprécier, nous devons chercher à le perfectionner.

Ce système est surtout l'œuvre de trois hommes dont les noms seront désormais inséparables dans l'histoire pédagogique de Québec : MM. Meilleur, Chauveau et Ouimet.

Le premier, à force de patience et par un grand zèle de détails, a fondé ; le second, par ses connaissances et sa hauteur de vues, a su organiser et perfectionner ; le troisième, enfin... Messieurs, vous connaissez assez les faits, et je crois avoir assez d'indépendance pour que vous ne voyiez dans mes paroles que l'expression de la vérité... l'Honorable M. Ouimet, dis-je, par sa prudence et sa grande influence, a pu maintenir et développer. En un mot, il a été à la hauteur de la tâche difficile qui lui a été confiée.

Si je m'arrête à ce qui concerne les écoles normales, je retrouve encore les mêmes noms et la même action, tant les écoles normales sont liées intimement à notre système de l'instruction, comme M. Archambault l'a si bien rappelé dans son adresse.

Mais il y a encore d'autres personnes qui ont droit à la reconnaissance des instituteurs,

à cause de la part qu'elles ont prise aux développements de l'instruction dans notre province. Sir George-Etienne Cartier a mis dans la législation des écoles la fermeté et la netteté des vues qu'il apportait partout. Son Eminence le cardinal Taschereau, en acceptant le conseil de l'instruction, s'il n'en a pas inspiré la création, a le mérite d'avoir à la fois protégé l'enseignement et les instituteurs contre les dangers et les passions qu'on rencontre trop souvent dans un pays jeune comme le nôtre.

Les passions ne nous ont épargnés ni les uns ni les autres.

L'École normale Jacques-Cartier surtout a été en butte à bien des attaques ; mais à l'heure critique, au moment où nous pouvions croire que tout était perdu, la Divine Providence semblait intervenir, et tout rentrait dans le calme, quittes à nous préparer pour de nouvelles luttes.

Si, dans ce moment, on m'annonçait que dans l'ombre et auprès de nous, on travaille encore à faire disparaître l'École normale Jacques-Cartier, je ne croirais pas manifester une confiance exagérée, on ne pourrait m'accuser de faire un emprunt audacieux à la Sainte-Ecriture si je répondais par ces paroles que prononçait le Père des Croyants, au moment où rien ne semblait devoir empêcher le plus douloureux des sacrifices : *Deus providebit*. Oui, Messieurs, Dieu y pourvoira, j'en ai l'assurance ; il y pourvoira, si nous continuons à faire le bien.

Le bien opéré en vue de Dieu, voilà, Messieurs, le secret de plus d'un succès sur la terre. Avoir fait le bien, c'est la consolation suprême, c'est la seule chose utile qui reste d'une carrière, quelque longue et quelque remplie qu'on puisse la supposer.

Le bien ! Personne, après le prêtre, ne peut l'accomplir aussi facilement, aussi efficacement que l'instituteur. Mais pour atteindre ce but aussi élevé, il faut être dévoué à sa mission, il faut étudier, il faut travailler sans cesse pour se perfectionner dans l'art si difficile de former et d'instruire les enfants.

Vous le savez, les méthodes dans l'enseignement—comme partout ailleurs, du reste—sont susceptibles de modifications et de changements continuels : les méthodes d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui et celles

d'aujourd'hui seront remplacées par celles de demain. Il ne faut pas s'en étonner : le monde marche, la société se modifie, tout change autour de nous—et le poète ne nous avertit-il pas que nous-mêmes, nous changeons avec tout ce qui nous environne. Si le monde marche, nous devons avancer avec lui. Dans l'enseignement, celui qui n'avance pas paraît reculer. Par conséquent, l'étude et le travail s'imposent à tous les instituteurs qui comprennent et aiment leur profession.

Travaillons, Messieurs : recherchons les meilleures méthodes, efforçons-nous de les appliquer autant que les circonstances nous le permettent : le succès est à ce prix."

Après ces deux discours, qui ont été vivement applaudis, M. le Président présente à l'assemblée M. Reynolds, professeur de l'Ecole Belmont.

A few Notes of the Teaching of English. Tel est le titre de la conférence de M. le professeur Reynolds, conférence qui a été très appréciée.

M. l'inspecteur Lippens félicite M. Reynolds de l'intéressante conférence qu'il vient de donner et des idées pratiques qu'elle contient.

Cette question de l'enseignement des deux langues, ajoute M. Lippens, est très importante pour nous.

Les craintes que certaines personnes entretiennent au sujet de la langue maternelle, lorsqu'à celle-ci on joint l'enseignement d'une langue étrangère, sont vaines et puériles. Au contraire, dit-il, celui qui sait bien parler et écrire une langue étrangère, comprend mieux sa langue et partant point de danger que celle-ci ne soit jamais sacrifiée au profit d'une autre. M. Lippens approuve M. Reynolds d'avoir démontré l'inefficacité de l'enseignement de l'anglais aux élèves qui n'en savent rien, à l'aide de la méthode appelée *mimique*, qui consiste à nommer d'abord aux élèves, dans la langue qu'on désire leur enseigner les noms des objets dont ils ont déjà une connaissance intime ; les élèves répètent ces noms, puis de petites phrases. Par cette méthode, on frappe à la fois les yeux de l'élève et son intelligence.

M. Lippens rejette cette méthode pour la raison qu'elle ne lui semble pas pratique, ni compatible avec notre organisation scolaire.

M. l'inspecteur Stenson dit : quo malgré qu'il soit pris par surprise, il ne peut faire autrement que de féliciter le savant conférencier, et qu'il a été heureux d'entendre la conférence pratique qui vient d'être faite. Il espère qu'elle sera publiée *in extenso*, afin que tous les instituteurs et institutrices qui n'ont pas eu l'avantage de l'entendre puissent au moins en prendre connaissance par là, et en faire bénéficier leurs élèves.

Troisième séance

Vendredi, 25 janvier.

La troisième et dernière séance s'ouvrit à deux heures de l'après-midi.

L'assistance fut à peu près la même qu'à la séance de l'avant-midi.

Le président M. J.-O. Cassegrain, présenta alors à l'assemblée M. C.-J. Magnan, le délégué de l'Association des Instituteurs de Québec, dont il est le digne président. Sa présence, au milieu de nous, dit M. Cassegrain, nous est très sensible et au nom de l'Association, je remercie nos confrères de Québec d'avoir ainsi répondu à l'invitation qui leur a été faite d'assister à notre centième conférence.

M. C.-J. Magnan se leva aux applaudissements de toute l'assemblée pour répondre, en quelques mots, aux remarques de M. l'inspecteur Lippens au sujet de l'enseignement de l'anglais.

Mais avant, il remercia M. le Président de son aimable courtoisie envers lui, et l'Association pour la gracieuse invitation qu'on a voulu lui faire à titre d'ami et de président de l'Association de Québec, de prendre part à la célébration de notre centième conférence.

Tout ce que j'ai vu et entendu depuis le commencement de cette conférence, dit-il, m'a réjoui, et j'ai écouté avec un vif intérêt les travaux sérieux qui ont été donnés devant cette assemblée. La séance d'hier soir a été un beau succès et celle de ce matin m'a particulièrement intéressé.

Mais comme le travail de M. Reynolds, touchant l'enseignement de l'anglais, a donné lieu, de la part de M. Lippens, à certaines remarques qui me paraissent défavorables à la méthode que mon ami et savant confrère M. J. Ahern préconise depuis quelque temps dans *l'Enseignement primaire*, j'ai cru,

vu l'absence de ce dernier, demander à M. Cassegrain, votre bienveillant président, la faveur de pouvoir relever ces quelques remarques de M. Lippens.

J'admire la belle et savante conférence de M. Reynolds que j'ai été très heureux d'entendre, et pour laquelle je le félicite sincèrement.

Cet intéressant travail, que j'ai écouté avec attention, ne m'a pas paru vouloir condamner entièrement la méthode appelée *mimique* ou *naturelle* que l'on désirerait adapter à l'enseignement de l'anglais pour les jeunes enfants seulement qui commencent à étudier cette langue.

L'étude des langues vivantes, continue M. Magnan, est de première nécessité, et dans un pays comme le nôtre, il est très important d'enseigner l'anglais, qui est le langage de la majorité des habitants du Canada et d'une partie notable de ceux de la province de Québec. Néanmoins, que l'on se garde bien de laisser croire aux enfants que sans une connaissance *parfaite* de l'anglais, il n'y a absolument rien à faire au Canada-français.

Mais apprenons-leur de bonne heure que le jeune homme qui connaît deux langues possède une éducation plus complète que celui qui n'en parle qu'une; que celui, dans notre province, qui sait *très bien* parler et écrire le français, et parler et écrire l'anglais convenablement a évidemment plus de chances de succès qu'un autre qui ne sait que la langue maternelle. On devrait, à l'école primaire, faire jouer à l'enseignement de l'anglais un rôle similaire à celui que les langues mortes remplissent dans les collèges classiques, et *occasionnellement* mettre entre les mains de l'élève une arme qui lui sera peut-être d'un grand secours plus tard.

Quant à la méthode à suivre dans l'enseignement de l'anglais dans les écoles canadiennes-françaises, dans les écoles primaires, bien entendu, c'est celle dite *naturelle*, préconisée dans l'*Enseignement primaire*, par M. J. Ahern. Par cette méthode on apprend à l'enfant à *penser* en anglais, à *parler* et *comprendre* l'anglais usuel avant de *lire* et *traduire*, on s'applique d'abord à exercer l'*oreille* de l'élève, puis la *langue* et enfin l'*œil* par l'écriture et la lecture. Quand les

élèves savent parler et écrire suffisamment l'anglais usuel, on ajoute les thèmes et les traductions aux exercices oraux.

(à suivre.)

PARTIE PRATIQUE

Instruction religieuse

EXPLICATION DU CATÉCHISME

Q. Quels sont les effets du péché véniel ?

R. Le péché véniel *affaiblit* en nous la vie de la grâce, diminue l'amour de Dieu dans notre cœur et nous rend dignes des peines *temporelles* en *cette vie* ou *en l'autre*.

—Le péché véniel affaiblit en nous la vie de la grâce, signifie qu'il rend notre âme moins belle aux yeux de Dieu, moins forte contre les tentations sans cependant lui faire perdre complètement l'amitié de Dieu. Le péché véniel produit dans nos âmes des effets semblables à ceux des maladies qui défigurent notre corps et diminuent les forces sans cependant nous donner la mort. On appelle peines temporelles des peines qui ne durent qu'un certain temps, qui ne durent pas toujours.

En cette vie, c'est-à-dire pendant que nous sommes sur la terre, ces peines sont : les chagrins, les maladies, etc., ou en l'autre vie, c'est-à-dire après notre mort : ces peines sont les souffrances du purgatoire.

Q. Devons-nous craindre beaucoup le péché véniel ?

R. Oui, nous devons craindre beaucoup le péché véniel, parce qu'il offense Dieu et nous *conduit souvent* au péché mortel.

—Le péché véniel conduit au péché mortel signifie que, lorsqu'on commet le péché véniel sans remords, on ne tarde pas à tomber dans le péché mortel, soit parce que l'âme souillée de péchés véniels étant moins agréable à Dieu n'a plus autant de grâces pour résister aux tentations, soit parce qu'elle perd peu à peu l'horreur du péché en s'y accoutumant. Le péché véniel conduit au péché mortel comme la maladie conduit à la mort.

Le catéchisme dit que le péché véniel

conduit *souvent* au péché mortel, il ne dit pas qu'il y conduit *toujours*.

En effet les péchés véniels que l'on commet accidentellement et dont on se repent, ceux dont on cherche à se corriger, ceux en un mot auxquels on ne s'habitue pas ne conduisent pas au péché mortel. C'est donc le péché véniel *d'habitude* qui conduit souvent, et presque toujours au péché mortel.

Q. Quelles sont les principales sources du péché ?

R. Les sept principales *sources* du péché sont l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse. On les appelle communément péchés *capitaux*.

—Il y a certains péchés qui généralement en font commettre d'autres à ceux qui s'y abandonnent, ces péchés sont donc comme des *sources* d'où découlent d'autres péchés comme les ruisseaux d'une source unique.

Le nom capital que l'on donne à chacun de ses péchés ne signifie pas que ses péchés soient en eux-mêmes plus graves que les autres, ce mot qui veut dire tête ou chef nous fait comprendre qu'un péché capital est celui qui sert de chef ou de tête à d'autres péchés qui sont pour ainsi dire sa suite et ses membres.

ED. LASFARGUES, *Ptre.*

Langue française

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

I

DICTÉE

Copier les mots suivants :

Air, boisson, chambre, dîner, église, four, grenier, haie, jour, lampe, menuisier, navigateur, oreille, pasteur, quartier, ramoneur, samedi, tanneur, vendredi, abeille, bœuf, cheval, dindon, écureuil, gazelle, hiver, jument, lapin, maçon, nid, oie, pigeon, poule, racine, savon, tambour, urne, vase, veine, valet, vétérinaire.

Asie, Afrique, académie, académicien, boullanger, Babylone, Montcalm, carnet, Catherine, César, dôme, Daniel, David, demande, duc, écume, écurie, Ottawa, Espagne, France, fable, fagot, fourmi, gland, Québec, Georges,

Henri, hérisson, Hugues, invention, Indo, Japon, jour, juif, landes, lance, Marseille, Montréal, parapluie, Raoul, Saül, univers, Victor.

EXERCICES.—1^o Recopier en distinguant : 1^o les noms de personnes ; 2^o les noms de choses ; 3^o les noms d'animaux ;

2^o Ecrire séparément : 1^o les noms communs ; 2^o les noms propres.

II

DICTÉE

LE LIMAÇON ET LE VER LUISANT

Un limaçon et un *ver-luisant* habitent ensemble un tertre. Ils étaient de bons amis, quoiqu'il le ver fut un peu vaniteux. Il ne se lassait pas de parler de lui-même et de célébrer son mérite. " Mon pauvre camarade, disait-il une fois à son voisin, je *plains* ton sort. Personne ne fait attention à toi. Le jour, tu passes inaperçu sous les herbes ; à l'approche de la nuit, tu rentres dans ta coquille et toute ta joie est de dormir. Moi, j'ai mes heures de gloire. Dès que la nuit arrive, je brille d'un *vif* éclat. L'homme lui-même *s'arrête* pour m'admirer. " — " Il n'est que trop *vrai* , murmura mélancoliquement le limaçon, j'ai un destin triste et obscur, ta vie à toi est bien heureuse!... " Comme ils devaient de la sorte, une troupe d'écoliers *envahit* la colline. " Un *ver-luisant* ! un ver luisant ! " criaient-ils. Le ver ne ne sentait plus de joie. *Court fut son triomphe* : un *bambin* le prit et l'écrasa entre ses doigts.

AULARD.

EXERCICES ET ANALYSES.—*Ver* : indiquer l'orthographe et la signification des homonymes de ce nom (verre, vers, vert, etc.)—*Luisant* : Mettre cet adjectif au fém. avec un nom convenable.—*Pauvre* : est-il employé ici comme nom ou comme adjectif ?— *Plains* : conjuguer le passé défini et le futur simple de ce verbe.—*Vif*, de quel nom cet adjectif est-il dérivé ? (de vivacité).—*S'arrête* : quelle sorte de verbe est-ce ? (accidentellement pronominal)—*Vrai* : adjectif dérivé de *vérité*. Quel est le féminin ? *vraie*.—*Envahit* : à quel temps ce verbe se trouve-t-il ? Pourquoi est-il au singulier ?

— *Colline* : à rapprocher avec les mots : col, côte, coteau. ... *Ver luisant* : comment écrivez-vous au pluriel ? — *Court fut son triomphe* : rétablissez l'ordre logique. — *Son triomphe fut court*. — *Bambin* : quel est le sens de ce mot, petit garçon, léger, dissipé ; quel en est le féminin ? *Bambine* — même signification.

III

DICTÉE

UNE ÉCOLE DU SOIR

C'était une chose curieuse de voir les onze gars réunis le soir dans le grenier du père François Boulet. Elles auraient, certes, mérité d'être saisies sur place par le pinceau d'un Téniers, toutes ces grosses figures hâlées par les âpres caresses du soleil et de la mer, et dont les yeux s'ouvraient grands comme des écus en face des signes cubalistiques de l'alphabet ; tout comme le second groupe de ces grands écoliers qui, plus avancés que les premiers, traçaient d'une main lourde, avec leurs doigts nouveaux crispés sur la plume, les bâtons traditionnels titubant entre de nombreux pâtés. Ils suaient à grosses gouttes et semblaient fatiguer bien plus que s'il se fût agi de tirer à bord d'une barge un flétan de cinq cents livres. Quant au père Boulet, qui était assis, en face de ses élèves, sur une petite estrade improvisée, pour mieux jouer son rôle de professeur, avec sa tête au crâne dénudé et surmonté de deux touffes de cheveux blancs qui se tordaient en cornes sur les tempes, ses grandes lunettes rondes aux fortes montures de cuivre à califourchon sur son gros nez rouge, et cette bonne figure vieillotte et placide, animée pourtant par le sourire un peu dédaigneux que l'ignorance profonde et la balourdise de ses élèves faisaient courir sur ses grosses lèvres et jusque sur ses joues tombantes et ridées, il offrait le plus beau sujet d'étude que pût caresser le pinceau si finement observateur du grand peintre flamand, auteur de ces admirables scènes villageoises, mi-grotesques, mi-sérieuses, et partant si vraies. Et puis, quel merveilleux effet de clair-obscur le peintre n'eût-il pas tiré de la lutte fantastique à laquelle se livrait la lumière douteuse

et vacillante qui tombait de cinq ou six chandelles de suif, avec l'ombre épanchée dans la partie supérieure du comble, où les poutres et les chevrons s'entre-croisaient dans de mystérieux accouplements.

JOSEPH MARMETTE,

(Récits et souvenirs)

EXPLICATIONS DE MOTS ET EXERCICES. — *les onze gars* : Un certain nombre de mots commençant par une voyelle ne demandent pas l'éllision de *e* ou *a* dans l'article singulier : *le onze*, *la onzième*, *la ouate*, *la yole*, (bateau) *le yatagan*, (sabre ture) ; quand l'article est au pluriel on ne fait pas de liaison en parlant : *les onze* et non pas *le onze*. — *gars* : (prononcez *gâ*) diminutifs ?... *garçon*, *garçonnet*. — *Elles auraient, certes, mérité d'être saisies...* — *Qui elles ? les grosses figures* ; justifiez l'orthographe des participes *mérité* et *suisies*. — *Téniers* : (prononcez *ténié*) célèbre peintre flamand du 17^e siècle — Indiquez où se trouve la Flandre, (sur le rivage de la mer du Nord. Une partie est aujourd'hui française et l'autre belge — *Signes cubalistiques* : signes mystérieux de prétendus devins ou sorciers. Pour les ignorants, les signes de l'alphabet sont mystérieux ; ils ne savent pas comment on peut s'en servir pour exprimer ses pensées. — *doigts nouveaux* : doigt, (*digitus*, en latin) donnez un adjectif formé de ce mot ?... *digital* : muscle digital, extrémités digitales ; *digité* : découpé en forme de doigts — *nouveaux* : quel est le verbe ? ... nouer ; le nom ? nœud (en latin *nodus*). — *les bâtons traditionnels* : les barres droites parallèles que presque tous les enfants doivent faire lorsqu'ils apprennent à écrire. — *titubant* : participe présent ; on veut exprimer ici l'action : on pourrait dire *qui titubent*, c'est-à-dire qui *penchent tantôt à droite tantôt à gauche*. — *pâtés* : taches d'encre que la grosse main lourde des élèves laisse échapper de la plume. On les appelle souvent ici, improprement, des *barbôts*. — *fatiguer* : pourquoi l'infinitif présent ? on marque l'action ; si l'on supprime le *doute* exprimé par le mot *semblaient* on devra dire : Ils suaient... et fatiguaient... — *un flétan* : gros poisson : différence entre *quand* et *quant* ? *quand* exprime le temps affirmativement ou interrogativement, on peut alors le changer en *lorsque* ou bien

à quel moment, à quelle époque. Quant est toujours suivi de à et forme avec lui une locution prépositive signifiant: *par rapport à, pour ce qui est de.*—*improvisée*: signifie qui n'a pas été prévue, que l'on a faite à la hâte avec ce que l'on avait sous la main.—*et surmonté*: pourquoi ne faites-vous pas accorder avec tête?...Montrez le rôle de la conjonction *et*. On pourrait comprendre ainsi: tête au crâne dénudé et surmontée de...; mais la conjonction *et* unit plutôt *surmonté à dénudé* qui sont tous deux qualificatifs de crâne.—*faisaient*: quel est le sujet? *ignorance et balourdise*. Quand change-t-on *fait* en *je* dans ce verbe? seulement au *futur simple* et au *conditionnel présent*: on ne doit pas écrire, *je fesais, nous fesions*; mais *faisais, faisions*.—*que pût caresser le pinceau*: que signifie cette expression? sujet d'étude sur lequel le peintre aimerait à exercer son pinceau.—*partant*: qu'est-ce que ce mot?...Conjonction signifiant: *par cela même.*—*n'edt-il pas tiré*: quel mode? conditionnel, second passé; de là l'accent sur *edt*; au pluriel on dirait *n'eussent-ils pas...* et non *n'eurent-ils...*—*épandue*: participe passé du verbe *épandre*; *épandre* signifie: verser doucement, éparpiller légèrement; *répandre* signifie la même chose mais avec une nuance: on *épanche* exprès et on *répand* par mégarde, par maladresse. Cette distinction n'est pas toujours observée.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

1° J'avais ce matin dans ma caisse \$56. J'ai vendu au comptant 407 livres d'une marchandise à raison de 5 cts la livre; j'ai acheté et payé 715 livres d'une autre marchandise à 4 cts la livre. Quelle somme dois-je avoir dans ma caisse ?

Solution :

J'avais	\$56.00	
J'ai reçu 407 fois 5 cts	\$20.35	\$76, 35
J'ai déboursé 715 fois 4 cts.		28 60

Balance en caisse.....		\$47 75

2° On a acheté 135 pièces de drap d'égalé longueur à \$1.80 la verge. En les revendant \$2.40 la verge, on a gagné \$1998; quelle était la longueur de chaque pièce ?

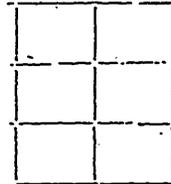
Solution :

Le drap a été vendu \$2.40 la verge.
 Le drap a été acheté \$1.80 la verge.
 Le gain par verge a été \$2.40—\$1.80=
 60 cts.
 Le gain total \$1998 divisé par 60 cts=
 nombre de verges 3330.
 3330 ÷ 45 = 74 verges.—Rép.

FRACTIONS

Neuvièmes

Faites sur vos ardoises un carré comme celui-ci. Divisez-le en 9 parties égales.



Quel nom donnez-vous à chacune de ces parties ? Un neuvième. A deux de ces parties ? $\frac{2}{9}$. A 3 de ces parties ? $\frac{3}{9}$. Etc. Si je divise 9 pommes entre neuf élèves, combien de pommes chaque élève recevra-t-il ? Une pomme. Quelle partie du tout chaque élève recevra-t-il ? $\frac{1}{9}$. Deux élèves recevront combien de pommes ? 2. Deux élèves recevront quelle partie du tout ? $\frac{2}{9}$. Etc.

Si je divise 18 prunes entre 9 élèves, combien de prunes chaque élève recevra-t-il ? 2 prunes. Quelle partie du tout chaque élève recevra-t-il ? $\frac{2}{9}$. Quel est le $\frac{1}{9}$ de 9 pommes ? 1 pomme. Quel est le $\frac{1}{9}$ de 18 prunes ? 2 prunes.

Si je divise 18 prunes entre 9 élèves, combien de prunes 2 élèves recevront-ils ? 4. Quelle partie des 18 prunes 2 élèves recevront-ils ? $\frac{2}{9}$. Quels sont les $\frac{2}{9}$ de 18 ? 4.

Quels sont les $\frac{3}{9}$ de 18 ? 6. Les $\frac{4}{9}$? 8. Etc.

Quel est le $\frac{1}{3}$ de 27 ? 3, de 45 ? 5, de 54 ? 6. Etc.

Dites les $\frac{2}{3}$ de 27, de 36, de 45. Etc. 6, 8, 10.

Quel sont les $\frac{1}{3}$ de 54, de 27, de 36, de 45 ? 24, 12, 16, 20.

Trouvez les $\frac{2}{3}$ de 18, de 36, de 45, de 81. Rép. 10, 20, 25, 45.

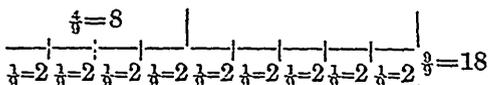
Trouvez les $\frac{1}{3}$ de 36, de 54, de 63. Rép. 28, 42, 49.

Trois pommes sont le $\frac{1}{3}$ de combien de pommes ? 27.

Quatre oranges sont le $\frac{1}{3}$ de combien d'oranges ? 36.

Huit oranges sont les $\frac{1}{3}$ de combien d'oranges ?

Solution :



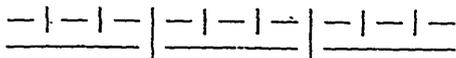
Autre solution :

$$\frac{1}{3} = 8$$

$$\frac{1}{3} = \frac{8}{3}$$

$$\frac{8}{3} \times 9 = \frac{72}{3} = 18. \text{---} \text{Rép.}$$

Tirez sur vos ardoises 2 lignes d'égale longueur, divisez la 1ère en 3 parties égales et la seconde en 9 parties égales. Dites combien de neuvièmes égalent un tiers ? combien égalent deux tiers ?



Quel est le $\frac{1}{3}$ de 27 ? 9. Quel est le $\frac{1}{3}$ de 27 ? 3. Quels sont les $\frac{2}{3}$ de 27 ? 9. Combien de neuvièmes faut-il pour égaler $\frac{1}{3}$? 3. Combien de $\frac{1}{3}$ de 36 égalent le $\frac{1}{3}$ de 36 ? 3.

Quels sont les $\frac{2}{3}$ de 18 ? 12. Quel est le $\frac{1}{3}$ de 18 ? 2. Quels sont les $\frac{2}{3}$ de 18 ? 12. Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{2}{3}$ de 18 et les $\frac{1}{3}$ de 18 ? Il n'y en a pas.

PERCENTAGE

Deux hommes A et B désirèrent chacun vendre un cheval à C. A demanda un certain prix et B demanda 50% de plus. A diminua alors son prix de 20% et B le sien de 30%. C acheta alors les deux chevaux payant en tout \$148; quel prix avaient-ils d'abord demandé ?

Solution :

Soit \$1 le prix demandé par A ;

Alors \$1.50 le prix demandé par B :

Diminuons de 20% le prix demandé par A = \$1 - 20 cts = .80 cts.

Diminuons de 30%, \$1.50 le prix demandé par B = \$1.50 - 45 = \$1.05.

Le prix de A 80 cts + le prix de B \$1.05 = \$1.85.

Prix reçu. Prix demandé.

\$1.85 \$2.50

148 ?

$$\frac{2.50 \times 148}{1.85} = \$200.$$

A avait d'abord demandé \$1 et B \$1.50 ; soit un total de \$2.50 demandé.

Total demandé. Dem. par A.

2.50 1

200 ?

$$\frac{2.00 \times 1}{1.85} = \$80. \text{ Prix demandé par A.}$$

Total demandé. Dem. par B.

\$2.50 1.50

200 ?

$$\frac{2.00 \times 1.50}{1.50} = \$120. \text{ Prix demandé par B.}$$

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

FORTY-SECOND LESSON.

Choisissez un élève dont l'habillement est tel que décrit ci-dessous, (supposons que le nom de cet élève soit E. Martin). Dites-lui de se mettre où il sera vu de la classe entière.

1. *Montrez-le de la main, ainsi que son habit, son pantalon, etc., et dites en même temps:* This is E. Martin. He has a coat and trousers on him. Under his coat he has a vest; under his vest he has a shirt; between his vest and his shirt he has his suspenders, he has two suspenders, he has a pair of suspenders. Around his neck he has a collar and neck-tie. His coat, trousers, and vest have pockets. His handkerchief is in one of his coat pockets. His pencil is in another coat pocket. His hands are in his trousers pockets. On his feet he has stockings. On his feet over his stockings he has boots, (ou selon le cas shoes.) The coat, trousers, vest, suspenders, shirt, collar, neck-tie, stockings and boots, (ou selon le cas shoes) are his clothes.

2. *Montrez E. Martin et dites à chaque élève:* Who is this? **R.** It is E. Martin.

What has he on him? **R.** He has a coat on him.

What else has he on him? **R.** He has trousers on him.

What else has he on him? **R.** He has a vest on him.

What else has he on (1)? **R.** He has suspenders on.

(1) Les mots *him, her, them*, dans ces sortes de phrases sont généralement sous entendus quoique ce ne soit pas une faute de les exprimer.

How many suspenders has he on? **R.** He has two suspenders. He has a pair of suspenders on.

What else has he on? **R.** He has a shirt on.

What else has he on? **R.** He has a collar and neck-tie on.

What else has he on? **R.** He has stockings on.

How many stockings has he on? **R.** He has two stockings on. He has a pair of stockings on.

What else has he on? **R.** He has boots (ou shoes) on.

How many boots has he on? **R.** He has two boots on. He has a pair of boots on.

Where is his coat? **R.** It is on him over his vest.

Where is his vest? **R.** It is on him under his coat.

Where are his suspenders? **R.** They are on him between his vest and his shirt.

Where is his shirt? **R.** It is on him under his vest.

Where is his vest? **R.** It is on him between his coat and his shirt.

Where are his stockings? **R.** They are on his feet.

Where are his boots (ou shoes)? **R.** They are on his feet over his stockings.

3. *Ecrivez la première partie.*—This is E. Martin. He has a coat and trousers etc., etc.—*sur le tableau noir; faites la copier par les élèves et que ceux qui sont capables de la bien lire, l'apprennent pour la classe suivante.*

PREMIERS PRINCIPES DE TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

EXEMPLE DU COMPTE DE FRAIS GÉNÉRAUX

Items

1. Payé un mois de loyer.....	\$10
2. Payé taxes municipales, année 1894..	24
3. Payé à la compagnie du gaz, pour janvier, février, mars ..	12
4. Payé salaire du commis, mars.....	15
5. Payé pour bois de chauffage...	9

FRAIS GÉNÉRAUX

<i>Depenses encourties</i>	
1	\$10
2	24
3	12
4	15
5	9

Montant des frais. . . \$70. Une perte.

14. Ex.—1. Payé pour 3 cordes de bois de chauffage, \$12.74 —2. Payé à la compagnie du gaz, pour avril, \$5.—3. Payé pour frais de transport, \$6.—4. Payé un mois de loyer, \$7.—5. Payé taxes municipales, année 1895, \$16.80.—6. Payé pour timbres-poste. \$1.—7. Payé pour papeterie, \$4.
1. Quel est le total du débit de Frais Généraux.—2. Que représente le total du débit de ce compte?

J. AHERN.

POESIE

LECTURE ET RÉCITATION

TRAVAILLONS

Mes enfants, il faut qu'on travaille !
Il faut, tous dans le droit chemin,
Faire un métier, vaillè que vaillè,
Ou de l'esprit ou de la main...

La fleur travaille sur la branche ;
Le lis dans toute sa splendeur
Travaille à sa tunique blanche,
L'oranger à sa douce odeur.

Voyez cet oiseau qui voltige
Vers ces brebis sur ces buissons ;
N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige,
Ne songe-t-il qu'à ses chansons ?

Il songe aux petits qui vont naître,
Et leur prépare un nid bien doux ;
Il travaille, il souffre peut-être,
Comme un père l'a fait pour vous.

Là-bas, ce chien court, saute, aboie,
Et poursuit brebis et béliers :
Croyez-vous que c'est de la joie,
Qu'il folâtre sous les haliers ?

Il va, grondé, battu peut-être,
De l'un à l'autre en s'essoufflant ;
Il va, sur un signe du maître,
Assembler le troupeau bêlant.

Mais qui bourdonne à nos oreilles ?
Regardez bien. Vous pourrez voir
Nos chères petites abeilles :
Qui butinent dans le blé noir.

C'est pour vous que ces ouvrières
Travaillent de tous les côtés :
Sur les jasmins, sur les bruyères,
Elles vont cueillir vos goûters...

Il n'est point de peine perdue
Et point d'inutile devoir ;
La récompense nous est due,
Si nous savons bien le vouloir.

Le moindre effort l'accroît sans cesse,
Surtout s'il a fallu souffrir...
Travaillez donc, et sans faiblesse :
Ne plus travailler, c'est mourir.

V. DE LAPRADE.

Bureau des examinateurs catholiques de Québec

Membres du Bureau : MM. les abbés Th.-G. Rouleau, président ; F. Faguy, ptre ; MM. F.-X. Toussaint, C. Dufresne, Jos. Prémont, John Ahern et O'Ryan.

Les réunions ont eu lieu les 12, 13 et 14 de mars 1895.

Tous les membres présents excepté M. l'abbé Faguy et M. M. O'Ryan.

DIPÔMES MODÈLES OCTROYÉS (1)

Mlles Alexander, M.-Louise, anglais dist. ; Audet, M.-Julie-Joséphine, f. dist. ; Beaudet, M.-Alice-Euphrasie, f. satisf. ; Besserer, Valéda-Mary-Angèle, f. dist. ; Boivin, M.-A.-Henriette, f. dist. ; Boissonneau, M.-Emma, f. dist. ; Boucher, M.-Ernestine-Hermance, f. dist. ; Burns, Mathilda-Monca, avec dist. ; Caron, M.-Anna-Elizabeth, f. dist. ; Charest, Anne-Blanche-Jeanne, f. dist. ; Coulombe, M.-Anna-Joséphine, f. dist. ; Durand, Claire-Mathilde, f. dist. ; Fournier, M.-A.-Ludivine, f. dist. ; Gagnon, M.-Mérina-Flore-Corinne, f. dist. ; Gosselin, M.-Céline, f. élém. avec satisf. ; Gosselin, M.-Blanche-Elzire, f. avec dist. ; Hardy, M.-Clara, f. dist. ; Labadie, Célanire, f. dist. ; Laroche, Marie-Aurore, f. dist. ; Lemieux, Marie-Anna, f. grande dist. ; Murphy, Clara-Alice, avec dist. ; O'Connell Honora avec dist. ; O'Farrell, Mary-Bridgit, f. avec dist. ; Paradis, Marie-Claire, f. dist. ; Potvin, Marie-Lucie, f. dist. ; Tardif, M.-Emma, f. dist. ; Thériault, M.-Eva-Amanda, f. dist. ; M. Yurcotte, Marie-Joseph-Arthur, f. dist. ; Walsh, Eva-Stella, f. distinction.

DIPLÔMES ÉLÉMENTAIRES

Audet, M.-Obéline-Agnès-Alexina, f. dist. ; Authier, Blanche, a. dist. ; Beaudet, Marie-Eugénie, f. avec dist. ; Bélanger Emma, f. dist. ; Blais, Marie-Adèle, f. satisf. ; Boutin, M.-Delphine-Ida, satisf. ; Brennan, Suzan, f. avec dist. ; Bureau, Marie-Elmire, f. dist. ; Coulombe, M.-Emélie-Mathilde, f. dist. ; Desbiens, Marie-Louise, f. dist. ; Dutremble, Marie de Lima, f. dist. ; Elkan, M.-Joséphine-

Blanche, f. dist. ; Fréchet, M.-Anna-Philomène, f. satisf. ; Genest, Marie-Mérina, f. dist. ; Goulet, Marie-Eulalie, f. dist. ; Goulet, M.-Arthémise-Laura, f. satisf. ; Labrie, M.-Louise-Léontine, f. satisf. ; Laveau, M.-Anne-Joséphine-Alma, f. dist. ; Lavoie, M.-Philomène-Lauretta, f. satisf. ; Lavoie, Marie-Sara, f. dist. ; Madden, Bridget-Anne, avec dist. ; Martineau, Aurélie-Flavie-Mérilda, f. dist. ; Mayrand, M.-Louise-Joséphine, f. dist. ; Normand, M.-Hermine-Elmire, f. dist. ; Pelletier, M.-Elire-Stella, f. dist. ; Proulx, Anne-Marie-Louise, f. dist. ; Rodier, Marie-Louise-Philomène, f. dist. ; Savary, M.-Julie-Lydia, f. dist. ; Turcot, Marie-Florida, f. dist. ; Turcotte, M.-Ernestine, f. satisf. ; Turgeon, Marie-Emilie, f. dist.

Variétés

M. C. Pelletier, député de Laprairie, dit le *Courrier du Canada*, a présenté à la Chambre une requête signée par l'honorable juge Jetté, président de la société d'économie sociale, l'honorable juge Wurtele et M. W. Sicotte, membres de la même société. Ces messieurs demandent la permission de présenter un *bill* pour modifier la loi incorporant les caisses d'épargne scolaire.

Cette loi permet l'établissement de caisses d'épargne où les enfants d'après le système suivi en France, pourront déposer leurs économies. Le gouvernement émettrait des timbres qui pourraient être collés dans un cahier, lequel serait fourni par la société. Lorsqu'un certain nombre de timbres est ainsi recueilli l'enfant peut les échanger contre un certificat de dépôt dont le montant porte intérêt comme dans les caisses d'économie du gouvernement ou les caisses postales d'épargne. Le tout est contrôlé par le département des finances.

Comme il existait des doutes sur la légalité de l'acte d'incorporation de ces caisses d'épargne le bill de M. Pelletier fait disparaître ces doutes et assure la mise en opération d'un système dont le but est d'habituer la jeunesse et l'enfance à la pratique de l'économie.

(1) Explication des abréviations : f. français, a. anglais, dist. avec distinction, satisf. satisfaisant.

M. Joseph Marmette, romancier de talent, employé au ministère de l'agriculture, département des archives, auteur de plusieurs romans canadiens, est mort subitement le 7 du courant à Ottawa.

C'est en 1870, que parut son premier roman *François de Bienville*. Deux ans après, il publiait *L'Intendant Bigot*. Ses autres œuvres sont : *Le chevalier de Mornac*, *La fiancée du rebelle*, qui fut publié dans la *Revue Canadienne* de 1875, *Récits et Souvenirs* en 1894, et *A travers la Vie*, en cours de publication dans la *Revue Nationale*.

M. Marmette faisait partie de la Société Royale du Canada.

Bulletin des sommaires

LA REVUE CANADIENNE—No de mai 1895 : —Moïse exposé sur le Nil, gravure d'après Paul Delaroche. —Etude sur ce peintre par Alph. Leclaire.—L'archange Gabriel et la jeune martyre—gravures d'après P. Delaroche.—Les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception.—Fragment de fresque d'Edouard Bendemann, gravure.—Causerie scientifique sur l'air, par le R. P. J. Carrier, C. S. C.—Notre-Dame de Lourdes, gravure d'après C. Brochart.—Une héroïne canadienne, anecdote historique, R. Renault.—Le. Biens de l'Eglise et leur emploi pendant les premiers siècles, Dom. Paul Benoit.—Chronique du mois.—Le Stick (suite).—256, rue St. Paul, Montréal.

LA REVUE NATIONALE—No de mai 1895 : —Arts et Manufactures, L. I. Boivin.—Souvenirs de campagnes, Ch. des Ecorces —A travers la vie (suite), J. Marmette.—Enseignement commercial, Tancrede Bienvenu.—Chronique de l'étranger, J.-D. Chartrand.—Constance et loyauté (nouvelle inédite, Rémi Tremblay.—Venise et la province de Québec, en 1881 (suite), Faucher de Saint Maurice.—Les disparus, par X...—Au temps des roses, chanson, E. Lavigne.—Causerie canadienne, R. de la Pignière.—Illustrations : Plus de 50 portraits et dessins.—7, Place d'Armes, Montréal.

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES. No de mai 1895—Le récollet Olivier Goyer. —Oraison funèbre de Frontenac.—Réponses.—Sépulture de Wolf, J.-M. LeMoine.—Brome.—Le *Canadien* en 1810, C.-F. Baillargé.—Cantique de Noël, P. de C. et P. G. R.—Rale, S. et J. E. R.—Capot d'écolier, P. de C.—Messes propitiatoires à Québec, G.-A. Nantel.—Parricide.—Champflour, B. Sulte.—Questions.—9, rue Wolf, Lévis.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 5 mars courant (1895), d'ordonner qu'un bureau d'examineurs avec pouvoir de délivrer des diplômes d'écoles élémentaire et modèle, soit établi à Sainte-Anne-des-Monts, comté de Gaspé, et qu'il soit composé des membres dont les noms suivent : Rév. A. A. Soucy, curé de Sainte-Anne-des-Monts ; Rév. P.-C. Saindon, curé de Cap-Chatte ; Rév. J.-B. Ruest, missionnaire de Saint-Edouard-des-Méchins, et MM. A.-J. Sasseville, J. P., et Joseph Thibault, régistrateur, de Sainte-Anne-des-Monts.

Eriger en municipalité scolaire le canton de Montcalm, comté d'Argenteuil, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 10 janvier 1857, sous le nom de "municipalité scolaire de Montcalm."

Cette érection devant prendre effet le 1er juillet prochain, 1895.

Avis de changement de limites

Détacher la moitié est et le quart nord-ouest du lot quatorze, dans le cinquième rang, lot quatorze, dans le sixième rang, et la moitié est du lot quatorze, dans le septième rang du canton de Stanbridge, de la municipalité scolaire de la ville de Bedford, comté de Missisquoi, et les annexer à la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, même comté, pour fins scolaires.

Ce changement affectera les protestants seulement.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 1er mai courant (1895), d'ériger le canton Laure, dans le comté de Québec, en municipalité scolaire, pour les fins scolaires, sous le nom de "municipalité du canton Laure," pour prendre effet au premier juillet prochain.

BOUCHER DE LABRUIERE,
Surintendant.

PIANOS ! PIANOS !

Le plus grand assortiment à Québec de **Pianos** provenant des manufactures Américaines et Canadiennes les plus en renom

HARMONIUMS-ORGUES-

pour églises et chapelles à un ou deux claviers, avec ou sans pédale; HARMONIUMS de salon de cinq à six octaves. Instruments de cuivre pour fanfares de Thibouville-Lamy, Paris, France. Instruments de musique de tous genres.

 Accord et réparation de pianos, orgues d'églises, etc., etc., etc.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE

Porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

5, RUE ST-JEAN.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A notre établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis. Nous nous occupons spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

P. GAUVREAU

LIBRAIRE

122—PIED DE LA COTE LAMONTAGNE—122
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

Rôle de cotisation—Rôle d'évaluation—Rôle de perception—Livre de Caisse pour municipalité.